

Luxembourg, le 23 septembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire **élargie** suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

*« Au fil des dernières semaines, plusieurs citoyens m'ont signalé des problèmes en rapport avec les transports en commun dans le Nord du pays, notamment pour ce qui est des correspondances entre différents bus et trains.*

*Nombre d'usagers, dont surtout des élèves, se sont en effet vus confrontés à de grandes difficultés pour se rendre à temps à leur lieu de travail, respectivement au lycée. Il va sans dire que ces perturbations des transports en commun ont causé et continuent à causer des frustrations majeures au sein de la population régionale.*

*Au vu de ce qui précède, j'aimerais aborder les sujets suivants dans le cadre de ma question élargie :*

- *Les raisons pour lesquelles les retards et annulations de trains se sont multipliés ces derniers temps sur la ligne 10 ;*
- *Les problèmes de correspondance entre bus et trains, en particulier en ce qui concerne le transport scolaire ;*
- *Les pistes pour améliorer la situation actuelle, éviter que de tels problèmes ne continuent à se reproduire à l'avenir et renforcer le dialogue avec les citoyens et les lycées concernés ;*
- *Les mécanismes à mettre en place pour suivre de près (sur le terrain) les répercussions de changements d'horaires*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*sur la qualité des transports en commun et pour pouvoir remédier dans les meilleurs délais à d'éventuelles complications ;*

- *L'évaluation de la situation de la mobilité dans le Nord du pays en général et les mesures à prendre pour améliorer la qualité, la fiabilité et la ponctualité des transports en commun. »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER  
Député